

(Cf. Volume I « Etat des lieux », chapitres 6.2.4 et 9.1.2)



Lande sur la presqu'île de Crozon.

DIAGNOSTIC

Les landes concernées par cette fiche sont celles dites primaires ou climaciques, c'est à dire stables, et celles dites secondaires ou subclimaciques, c'est à dire issus de défrichements anciens et à évolution lente. En 2002, ces landes couvraient 6,3% de la superficie régionale (source : IFEN). Très diversifiées (landes humides, landes mésophiles, landes sèches, landes primaires ou secondaires) les landes abritent une faune variée.

Les landes les plus vastes se rencontrent dans les Monts d'Arrée, les landes de Lanvaux, le massif de Paimpont et, sur le littoral, en presqu'île de Crozon, dans le secteur d'Erquy et de Fréhel, à Groix et à Belle-Île-en-Mer.

Les landes forment des milieux vulnérables. Leur superficie est en régression. Les principales menaces sont la plantation,

majoritairement en résineux, le retournement pour la mise en culture, le surpâturage, les risques d'incendies, l'abandon et la surfréquentation touristique.

Liens : voir aussi l'orientation « 19 - Prendre en compte la faune sauvage et ses milieux dans l'organisation des activités touristiques, de loisirs et de sports de nature ».

OBJECTIFS

- ›› Sauvegarder et gérer les landes.
- ›› Améliorer la connaissance sur la gestion des landes.
- ›› Lutter contre la fragmentation.

PISTES D' ACTIONS

- ›› Suivre l'évolution qualitative et quantitative de ces milieux.
- ›› Eviter les plantations et la mise en culture des landes.
- ›› Assurer la restauration des landes et leur entretien.
- ›› Maîtriser la fréquentation et les activités de loisirs.
- ›› Vulgariser et diffuser les connaissances sur la gestion des landes et les itinéraires techniques adaptés.
- ›› Interdire l'épandage d'effluents.
- ›› Synthétiser, exploiter et diffuser les résultats des études réalisées sur ces milieux.



Exemples d'espèces présentes

Oiseaux

Fauvette pitchou
Locustelle tachetée
Busards cendré et Saint-Martin
Courlis cendré

Reptiles

Coronelle lisse
Couleuvre verte et jaune
Vipère péliade

Insectes

Azuré des mouillères
Azuré des ajoncs
Criquet des ajoncs



Lande littorale.

ACTIONS DÉJÀ MISES EN OEUVRE

- ›› Acquisition et gestion de landes par le Conservatoire du littoral, certaines collectivités territoriales et des associations.
- ›› Mise en place d'opérations locales agri-environnementales (Monts d'Arrée, Langazel, Centre-Ouest Bretagne).
- ›› L'arrêté préfectoral relatif aux conditions de financement des investissements forestiers exclut les aides aux boisements sur les landes humides.
- ›› Suivi des landes appartenant au PNR d'Armorique et programme de recherche européen sur les landes (programme Heath).
- ›› Désignation de zones Natura 2000 (Cap Fréhel, Monts d'Arrée, Trégor-Goëlo, Corsen – Le Conquet, Langazel, Groix), avec contrats de restauration et d'entretien de landes.
- ›› Programme d'actions de protection contre les incendies à Brocéliande (débroussaillage, pâturage, création de points d'eau).

